



Château de Lunéville
BP 70117
54304 LUNEVILLE CEDEX
www.broderie-luneville.com
Tél 03 83 73 56 86 (Bureau)
03 83 74 48 13 (Musée)

Responsable
Aude REMY
aude@broderie-luneville.com
tél 06 86 78 07 87

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Château de Lunéville EXPOSITION

19 mai 2021

" D'années 20 en années 20, 200 ans de Broderies Lunévilloises "

13 mars 2022

Le Conservatoire des Broderies de Lunéville en quelques lignes.

Sous forme associative, ce Conservatoire a fêté ses vingt deux ans l'an passé. Installé depuis sa création en 1998, sur initiative de sa Présidente Maryvonne FRANCOIS-REMY, au sein du Château de Lunéville, il œuvre pour la préservation et la valorisation du patrimoine 'Broderie de Lunéville' et pour en transmettre le savoir faire.

Mission atteinte aujourd'hui avec une renommée mondiale, constatée par la fréquentation internationale de son école de broderie d'art. Poursuivre son développement reste pour autant un engagement quotidien de l'équipe motivée qui anime cet organisme.



Centrée sur nos broderies, la présentation 2021 sera un rappel des grandes époques, dont essentiellement la décennie qui a suivie la première guerre mondiale, encadrée par l'époque du 'Point de Lunéville' et la broderie contemporaine en haute couture.



D'années 20 en années 20, 200 ans de broderies Lunévilloises

➤ **Les années 1820** ancrent la notion de 'Point de Lunéville' dans un secteur d'activité où les dentelles françaises et étrangères s'accaparent une bonne part du marché.

Au demeurant, c'est ce qui a motivé les brodeurs : imiter une dentelle par le biais de la broderie, rendu possible avec l'apparition du tulle mécanique.



Cette toute jeune technique de broderie connaîtra ses heures de gloire, mais aussi un déclin inéluctable, au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Ce sera un drame mais paradoxalement une chance : va lui succéder, en héritage direct, la 'Broderie perlée et pailletée'. Le 'Point de Lunéville' disparaîtra quasi définitivement avec la seconde guerre.

Aujourd'hui, c'est son côté artistique et patrimonial que le Conservatoire met en valeur !



➤ **Les années 1920** ou 'Années Folles' ! Ce qualificatif convient particulièrement bien à l'activité de broderie à Lunéville qui connaît alors son apogée. La mode des robes 'Charleston s'empare des perles et paillettes Lunévilloises : période fantastique, mais qui ne couvrira que les 'années 20' avant véritablement sont grand retour après la seconde guerre mondiale.

L'image d'une femme coiffée à la garçonne faisant tressauter son long collier de perles sur une piste de danse animée d'une musique charleston caractérise le stéréotype de l'émancipation féminine des Années Folles. Après la Grande Guerre, certaines bourgeoises semblent vouloir s'affranchir et s'amuser. Dans les livres, les magazines de mode, le cinéma..., la place qu'occupent aussi les femmes dans les progrès de l'aviation ou le sport, traduiraient cette émancipation,

une manière d'oublier les années noires de la guerre.

Mais cette « nouvelle femme » ne concerne évidemment qu'une mince frange de l'élite de la fortune, du monde de la nuit ou de l'art, qui éprouve une soif de jouissance après les difficultés de la guerre. Dans leur ensemble, les femmes sont plutôt victimes d'un retour forcé au foyer...





Pour autant, la mode est marquée par cette époque particulière, et les broderies de Lunéville profitent pleinement de l'aubaine ! Ici, à Lunéville et dans la région, aucune autre époque n'a vu l'activité de broderie si intense. Sous l'impulsion de monsieur Daunhauser, (Directeur de la maison de broderie du même nom) et monsieur Delorne (Médecin inspecteur) la toute première école de broderie voit le jour à Lunéville en 1924.

Les grande crise économique de 1929 viendra anéantir cette belle envolée et porter un 'coup dur' aux broderies de Lunéville, directement impactées du fait de ses marchés internationaux (dont principalement les USA), et il faudra attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour voir l'activité broderie repartir à la hausse !

➤ **Les années 2020..** Le 'Lunéville', terme désignant la broderie perlée et pailletée dans les milieux de la mode, reste la technique de broderie en vogue, pour la haute couture, les costumes de scènes, spectacle... Sa vitrine et son école de transmission des savoir faire à Lunéville, en charge du Conservatoire des broderies de Lunéville François-Remy, rayonne sur le monde et continue de propager l'image de ce précieux patrimoine.. et valorise les métiers d'art de la mode.

Présentation illustrée par des robes hautes coutures des récentes décennies, des motifs réalisés par des élèves de l'école de broderie du Conservatoire, il n'est pas à douter que les broderies de Lunéville aient encore de beaux jours devant elles !

Nos broderies de Lunéville s'appuient désormais sur un acquis : elles sont inscrites à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel !

C'est en 2019 que le Conservatoire des broderies François-Remy a obtenu cette reconnaissance patrimoniale. Avoir fait inscrire le 'Point de Lunéville' au répertoire national est une démarche que le Conservatoire des Broderies de Lunéville a tenu à assurer. Ainsi, cette technique oubliée, qui risquait à jamais d'être perdue, a maintenant un statut, une existence reconnue officiellement. En effet, pour diverses raisons dont très probablement d'ordre commercial, il est resté très à l'écart de la littérature spécialisée d'époque.

On pourrait penser que le fait de disposer d'une pièce brodée au 'Point de Lunéville' doit suffire à l'éloigner d'un oubli total ? Encore faudrait-il savoir que c'est ce qu'on appelle 'Point de Lunéville' d'une part, mais aussi comment se fait cette technique. Car rappelons que le PCI concerne non pas le produit, mais le savoir-faire qui a permis de le réaliser.



**Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France**

connaître, pratiquer, transmettre

Par extension, la 'Broderie perlée et pailletée' a été également ajoutée à cette inscription, mais ne jouit pas du même statut, le 'Point de Lunéville' restant une valeur très spécifique et locale.

A noter que nous recevrons en cours de saison l'appui d'un grand musée national... nous en reparlerons le moment venu !

Ouvert tous les jours sauf mardi

Hiver 14 h 30 à 17 h 00

Été 14 h 30 à 17 h 30

Entrée libre

(Fermeture 19/12/21 au 04/02/22)



Château ; BP 70117 - 54304 LUNÉVILLE Cedex

Siret : 420 362 741 00027 - www.broderie-luneville.com

☎ 03 83 73 56 86 - 03 83 74 48 13

- e-mail : aude@broderie-luneville.com